

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Mise à jour concernant le calendrier scolaire 2015-2016

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 9 avril 2015 – En réponse aux nombreuses demandes provenant des parents et des membres du personnel, et suite à la tenue de l'assemblée générale du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu le 7 avril dernier, à l'article paru aujourd'hui dans le journal *Le Canada Français*, ainsi qu'aux demandes des médias, la Commission scolaire souhaite actualiser l'information en lien avec le dossier du calendrier scolaire 2015-2016.

Rappelons que le conseil des commissaires a pris une décision en respect de la volonté exprimée par le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu de commencer l'année scolaire le 1^{er} septembre au lieu du 25 août comme à l'habitude.

« Nous sommes toujours convaincus de la pertinence d'une semaine de relâche pour le bien-être de nos élèves et du personnel enseignant », a déclaré la présidente du conseil des commissaires, madame Andrée Bouchard.

Or, à ce jour, la Commission scolaire confirme qu'elle n'a toujours pas reçu de nouvelle résolution du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu l'informant de l'accord des enseignants à commencer leur année de travail le 25 août prochain au lieu du 1^{er} septembre.

Une résolution officielle de la part du Syndicat confirmant cette volonté est essentielle puisque la Commission scolaire doit respecter toutes ses obligations légales et ne peut, en aucun cas, forcer les enseignants à commencer l'année scolaire avant le 1^{er} septembre.

Précisons que le calendrier scolaire 2015-2016 n'a jamais fait l'objet d'une préoccupation exprimée entre la Commission scolaire et le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, ni même figuré à l'ordre du jour des discussions.

« Nous souhaitons régler les quelques éléments qui demeurent en discussion », a rappelé la présidente, réaffirmant ainsi la volonté de la Commission scolaire des Hautes-Rivières de conclure une entente satisfaisante avec son personnel enseignant.

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières figure parmi les organisations de services publics les plus performantes. Elle accueille plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. La CSDHR compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 36 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont plus de 1 500 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation de services aux élèves. La Commission scolaire des Hautes-Rivières est une actrice clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le csdhr.qc.ca.

— 30 —

Source :**Julie Brassard**

Service du secrétariat général et des communications

Téléphone : 450 359-6411, poste 7229 | Portable : 514 946-2223

brassardj@csdhr.qc.ca - Pour plus d'information, visitez le csdhr.qc.ca